



COMMUNE DE FOURNES- EN- WEPPE

1345 Rue Faidherbe-59134 – Fournes en Weppes

Tél : 03.20.50.24.10 Fax : 03.20.50.66.92

Email : mairie.fournes@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en Exercice : 19

Nombre de Membres Présents : 14

Nombre de Membres Absents : 5

Date de Convocation : 06/11/2020

PRESENTS : Marie-Jo KRAMARZ, François RYCKEBUSCH, Marie-Pascale RICHEL, Gilles GALLIANO, Nathalie BENIER, Claudine COTTIER, Sophie PERTUISET, Dominique DEHOUE, Camille DELEPLANQUE, Axel DEMOOR, Jean-François DEQUEKER, Olivier DESEINE, Jacques MENET, Agnès QUENSON

ABSENTS : Patrick BIEL, Mélody VLAEMYNCK

ABSENTS qui ont donné procuration : Cécilia CHOTEAU à Sophie PERTUISET, Fabien COUSTENOBLE à François RYCKEBUSCH, Maryvonne GUAQUIERE à Jean-François DEQUEKER

L'an deux mille vingt, le seize novembre à 19h30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Fournes en Weppes, se sont réunis Salle Octave d'Hespel, rue du 4 septembre, sous la présidence de Madame Marie-Jo KRAMARZ, Maire, suite à la convocation qui leur a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi

Secrétaire de séance : Gilles GALLIANO

OBJET : approbation des modifications apportées au P.L.U. 2 par les services de la M.E.L.

La MEL a constaté des erreurs techniques dans le PLU2 approuvé le 12 décembre 2019 par le Conseil métropolitain et en application depuis le 18 juin 2020, à savoir

- supprimer deux réserves sur le foncier choisi pour implanter la cité administrative à Lille
- corriger une erreur dans le règlement « ZAC Front de Lys » à Halluin empêchant à ce jour la desserte en électricité de la zone.

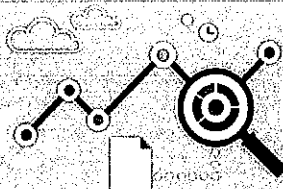
Madame le Maire demande au conseil municipal de valider ces deux modifications au PLU2 en vigueur.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour la correction des ces deux erreurs techniques dans le P.L.U.2.

Pour extrait conforme.

La Maire, Marie-Jo KRAMARZ





- REBUS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Fournes-En-Weppes

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DELIB16NBPLU
Date de la décision :	2020-11-16 00:00:00+01
Objet :	approbation des modifications apportées au PLU2 par les services de la MEL
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-215902503-20201116-DELIB16NBPLU-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215902503-20201116-DELIB16NBPLU-DE-1-1_0.xml	text/xml	900
Nom original :		
d_lib16novPLU2.pdf	application/pdf	7983
Nom métier :		
21_DB-059-215902503-20201116-DELIB16NBPLU-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	7983

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 novembre 2020 à 11h50min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 novembre 2020 à 12h27min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 novembre 2020 à 12h32min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 novembre 2020 à 12h33min02s	Reçu par le MI le 2020-11-18